

**CIRCULAIRE 022-24**

27 février 2024

**LIMITES DE POSITIONS — PRODUITS INSCRITS  
SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU  
CANADA (MOIS D'ÉCHÉANCE EN COURS)**

Les limites de positions applicables aux contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada et aux options sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada pour le premier mois de règlement, ont été mises à jour tel que reflété dans le fichier des limites de positions. Le fichier des limites de positions est accessible à partir de cette [adresse URL](#). Les limites de positions en vigueur seront comme suit:

<b>Produit Inscrit</b>	<b>Mois d'échéance</b>	<b>Limite de positions du mois d'échéance en cours</b>	<b>Date d'entrée en vigueur (après la fermeture des marchés)</b>
Les contrats CGB et les options sur les contrats CGB	Mars 2024	49 500	2024-03-01
Les contrats CGF et les options sur les contrats CGF	Mars 2024	21 000	2024-03-01
Les contrats CGZ et les options sur les contrats CGZ	Mars 2024	29 625	2024-03-01
Les contrats LGB	Mars 2024	23 125	2024-03-01

Pour toute question ou demande de renseignement, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation :

- [info.mxr@tmx.com](mailto:info.mxr@tmx.com)
- 514 787-6530
- sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353, poste 46530
- sans frais au Royaume-Uni en France : 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Karen McMeekin

Présidente, Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc.

**Bourse de Montréal Inc.**

1800 – 1190 Avenue des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37 Montréal, Québec H3B 0G7

Téléphone: 514 871-2424 - Sans frais au Canada et aux É.U.: 1 800 361-5353

Site web: [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca)